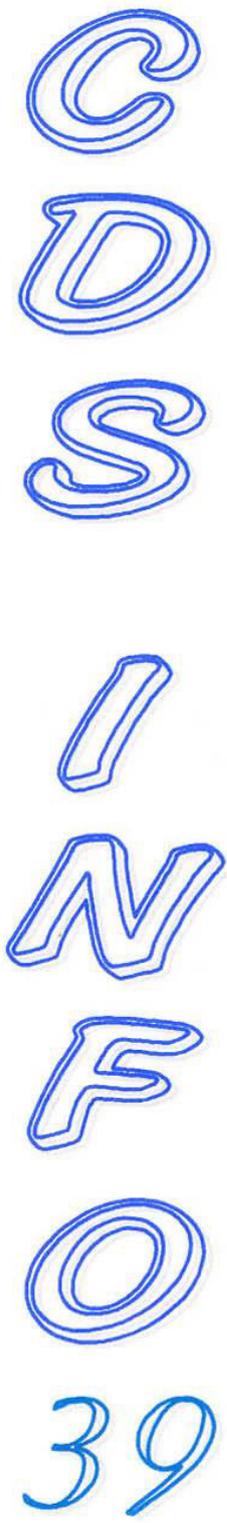


Président: Michel Menin - 71 chemin Saint-Martin, 39210 Le Pin
e-mail : contact@fantastiparc.fr
Rédaction : François Jacquier- 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87
e-mail : jacquier.francois@wanadoo.fr
Site Internet du CDS Jura : <https://cds39.fr/>



VIE DU CDS

Compte-rendu de réunion du Conseil d'administration

Samedi 11 janvier 2020 (matin de l'AG)
Maison Familiale et Rurale - Doucier

Présents : Christian Vuillemin, Johan Badey, Jean-Marie Blondeau, Roger Lutz, Jean-Pascal Grenier, Dominique Guyétand, Pascal Lamidey, François Jacquier, Michel Menin, Eric David, Rémy Limagne.

Agence Nationale du Sport : demande d'un référent CDS auprès de l'ANS (ex CNDP). En tant que trésorier, Eric est le plus à même de remplir cette mission.

Convention accès grotte des Forges : suite à la réception d'une convention émise par le Conservatoire du Littoral il s'avère que son contenu n'est pas du tout adapté à notre pratique. Une rencontre avec monsieur Horon (responsable régional pour le Conservatoire) est prévue pour le 23 janvier, la discussion s'oriente sur les divers points à négocier avec lui pour s'adapter à notre mode de pratique.

Alerte Suricate : une nouvelle alerte Suricate a été émise récemment suite à la découverte d'un charnier au fond du gouffre de Petit Châtel à Pratz. En retour des premiers contacts ont été amorcés avec l'ONCFS.

Crâne de bison : aucun retour à ce jour concernant les suites de la plainte du propriétaire après la disparition de ce crâne.

BaseKarst : le CDS doit prendre une décision pour la suite à donner concernant sa participation à BaseKarst. Au cours des discussions il s'avère que personne parmi les fédérés jurassiens n'a ni les compétences ni les disponibilités pour faire fonctionner une session purement jurassienne de l'outil informatique. Ce constat pousse à

s'orienter vers un rapprochement avec le GIPEK avec un investissement des Jurassiens dans le CA de l'association. Toutefois la décision finale incombera à l'Assemblée Générale.

François Jacquier secrétaire de séance

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020

11 janvier 2020
Maison Familiale et Rurale (Doucier)
23 membres fédérés jurassiens présents à cette Assemblée Générale, 6 clubs représentés sur les 9 que compte le Jura en 2020.
Début de séance : 14h30

BILAN D'ACTIVITES 2019

Allocation de Michel Menin, Président
" Je remercie les 23 participants à cette Assemblée Générale, représentant 6 clubs sur les 9 clubs fédérés, montrant ainsi l'importance que vous attachez au CDS, et par-delà à la Fédération Française de Spéléologie.



Cette année 2019 fut particulièrement chargée pour le Conseil d'Administration, et j'en profite pour remercier tous les administrateurs qui ont bien voulu contribuer à son fonctionnement par de nombreux échanges de mails, par des réunions, et une réunion téléphonique.

Certains sujets abordés n'ont pas eu le résultat espéré, mais heureusement les actions positives restent dominantes :

Pour la promotion de la spéléologie, un certain nombre d'actions ont été menées par le CDS et les clubs :

- La Journée Nationale de la Spéléologie, qui s'est déroulée cette année à la grotte de Balerne a connu un bon succès, avec 152 visiteurs malgré une météo très défavorable. Merci encore aux 24 spéléos qui se sont impliqués dans cette opération.

- La publication toute récente par le CARS d'un très beau livre tous publics sur la Baume du Coudrier, c'est sans doute le meilleur moyen de montrer, par la publication de cette découverte d'une beauté exceptionnelle, l'un des intérêts de la pratique de la spéléologie.

- La participation de clubs à des journées de promotion du sport, est aussi une démarche qui aura des retombées sur tous les autres clubs, et cette année, celles du Spéléo-Club-Lédonien et du Spéléo Club d'Arinthod sont à saluer.

- Nous avons aussi cru à une possible promotion de notre activité en acceptant que le départ d'un rallye, prévu très médiatisé pour souligner les problèmes des Services des urgences dans les hôpitaux, se fasse à la Borne aux Cassots, mais la presse locale n'a pas suivi.

- Nous pouvons ajouter également une visite guidée à la Grotte de la Pontoise des élus nouvellement concernés après la fusion des communautés de communes des environs de Saint-Claude.

Pour la formation des spéléos, la participation de Jurassiens à des stages est appréciable : 11 puis 8, aux deux stages d'Aiguebonne, 4 cadres jurassiens ont encadré un stage à Montrond, et le Jura compte désormais 1 initiateur spéléo de plus, et 3 nouveaux initiateurs canyon, mais je laisserai les responsables des commissions vous donner plus de détails sur ces formations.

La sensibilisation à la protection du milieu souterrain reste toujours l'une des préoccupations du CDS :

- Conception d'un panneau pour l'entrée de la Grotte de Gigny, sur sollicitation de la DREAL, et de l'antenne Natura 2000 de la Petite Montagne.

- Pose d'un panneau indiquant les règles de sécurité et de bonne conduite sur le sentier menant à la Grotte de Balerne, à la demande de la commune.

- Opération de nettoyage des concrétions de la Galerie du Crocodile, et du Réseau Supérieur à la Borne aux Cassots.

- Participation aux « 24 heures naturalistes » dans la Combe d'Ain en mai par le responsable de la Commission environnement.

- Suivi du procès pour la pollution du ruisseau de Pissevieille, pour laquelle nous avons porté plainte. Mais nous n'avons pas voulu nous porter partie civile, pour ne pas accabler l'agriculteur, dont la pleine culpabilité n'était pas certaine.

- Signalement de la pollution du Gouffre d'Echaila "A", par le système d'alerte Suricate, avec une réaction rapide des autorités.

- Signalement de la découverte d'un lynx probablement abattu puis jeté dans le gouffre de

Fontenu, avec aide à la descente dans la cavité des enquêteurs de l'ONCFS.

Comme vous le voyez, notre action pour la protection du milieu souterrain devient de plus en plus nécessaire, mais nous ne sommes que des bénévoles, qui ne peuvent prendre que sur notre temps de loisirs et de vie familiale pour suivre ces dossiers. Et, conséquence bien fâcheuse de ce manque de temps, le dossier de renouvellement de notre agrément pour la protection de l'environnement n'ayant pas été déposé dans les délais, nous avons perdu cet agrément.

Il nous faudra attendre la présence dans notre Conseil d'administration de personnes plus disponibles, et bien entendu très motivées, pour refaire une demande d'agrément. S'il y en a parmi vous, n'hésitez-pas !

En 2019, le Conseil d'administration aura eu à traiter des dossiers assez compliqués, et toujours en cours :

- Projet de création d'un comité de pilotage du canyoning sur le massif du Jura, non adapté à la réalité, et qui, du fait des porteurs du projet, semble plus une tentative « d'OPA » de deux professionnels sur un système qui fonctionne déjà très bien. Projet qui à ce jour semble en sommeil, mais restons vigilants !

- Projet de convention d'accès à la Grotte des Forges, assez inadapté à la situation. Projet en cours, avec bien des difficultés, et qui se poursuivra en janvier avec l'aide de Laure-Anne Cerman, chargée des activités de pleine nature au Conseil départemental du Jura.

- Pour l'arrêté de protection de biotope du Grand Tétras sur les forêts du massif du Jura, grâce aussi à l'intervention de Laure-Anne Cerman, nous avons pu obtenir l'autorisation de conserver l'accès à deux cavités majeures sans grandes contraintes.

- Un dossier n'a toujours pas été traité au niveau du CDS, c'est celui du projet de BaseKarst, qui soulève bien des craintes, mais pour lequel il nous faudra bien prendre position.

Le bilan annuel ne s'arrête pas là, mais je laisserai les responsables de commissions vous informer sur d'autres actions.

Je voudrais finir en rappelant que cette année, notre ancien président du CDS Rémy Limagne, s'est d'abord vu nommé membre d'honneur de l'Union Belge de Spéléologie, pour ses nombreuses actions au service de la spéléologie, et surtout, s'est vu remettre la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Nous pouvons encore le féliciter, c'est une récompense mille fois méritée.

Le bilan moral du président est adopté à l'unanimité moins une abstention

BILANS DES COMMISSIONS

Commission Gestion Cavités : par Sylvain Collin
Fréquentation Borne aux Cassots : en 2019, 637 visiteurs se sont déclarés en remplissant une fiche

de visite à l'entrée de la cavité soit une centaine de personnes en plus par rapport à 2018. Les deux tiers de la fréquentation sont dus à des sorties d'initiation-découverte du milieu souterrain. Les autres visiteurs ont été à part égale des spéléos jurassiens, des spéléos non-jurassiens et des étrangers. Des équipes belges, suisses, allemandes, anglaises ont visité la Borne aux Cassots. Les visites ont surtout eu lieu durant l'été du fait des initiations-découvertes.

Il serait souhaitable que les structures bénéficient de la gestion de la cavité par les bénévoles du Comité Départemental de Spéléologie s'impliquent dans la vie du CDS par exemple en participant à l'opération protection-nettoyage organisée chaque année.

Commission Canyon : par Dominique Guyétand
2019 aura été une année très chargée pour la Commission Canyon, avec de nombreux dossiers à gérer.

Tout d'abord, il y a eu la finalisation du dossier AMI Canyon, concernant la valorisation de l'activité dans le périmètre de la Com-Com Haut-Jura St-Claude. Ce dossier en est maintenant à sa phase de validation par le commissariat de Massif et nous sommes en attente des suites, c'est-à-dire des modalités de financement des actions, ainsi que la mise en route de ces dernières.

Parallèlement, nous avons travaillé sur un dossier épineux, à savoir les négociations concernant la réouverture du canyon de Vulvoz, interdit par arrêté municipal depuis cet automne, suite à une grosse crue ravageuse. Après des échanges un peu houleux avec la commune, le calme est revenu et une réunion de concertation est prévue au début du printemps, afin de faire le point sur la

sécurité et proposer une levée de l'interdiction.

Concernant le dossier de réouverture totale du canyon de la Langouette (les Planches-en-Montagne), stand-by complet depuis que des projets concernant les gorges de Malvaux (Foncine-le-bas) ont vu le jour en cours de saison. Très fréquenté, ce site propice à la randonnée aquatique, génère

quelques problématiques, notamment de stationnement et d'hygiène. Le fait que la Communauté de Communes locale désire associer ces deux projets, bloque celui de la Langouette, pourtant quasi finalisé (réalisation d'un accès permettant d'entrer dans l'amont des gorges sans passer sur les installations du barrage).

L'autre gros morceau d

e cette année, aura été la proposition de projet de création d'un "Comité Territorial de Pilotage de

Canyonisme", association se proposant de gérer l'activité sur l'ensemble du massif. Ce projet, porté par deux guides professionnels aux intentions nettement plus commerciales qu'associatives, a été refusé par la majorité des acteurs canyon locaux, y compris bien entendu par le CDS-39 qui a pris soin d'étudier soigneusement ce projet. Parmi les arguments retenus, on notera le fait que des structures dédiées existent et travaillent déjà sur chaque département, ainsi que le fait que les instigateurs, étrangers à la région, ne sont pas connus pour leur esprit fédérateur...

Commission Scientifique / Environnement :

par Sylvain Collin et Jean-Pascal Grenier

Mesures de gaz : les mesures de la qualité de l'air ont été poursuivies notamment à la Borne aux Cassots. Ce sont 39 sorties qui ont eu lieu afin de réaliser ces mesures dans 12 cavités. Que ce soit à la Borne aux Cassots ou dans les autres cavités, le niveau de CO₂ a été modéré et inférieur à celui de 2018. Cependant, les mesures faites dans des gouffres borgnes récemment ouverts sur le premier plateau indiquent une présence notable de CO₂ avec une raréfaction d'O₂. Il convient donc d'être vigilant.

Environnement : une année riche en différents événements !

- Définition et validation des zones APPB Grand Tétrás (Combe Noire à Mignovillard, Haute-Joux, forêt du Risoux et forêt du Massacre) avec des restrictions d'accès du 15 décembre au 30 juin. Par l'intermédiaire de Laure-Anne Cerman, du Conseil Départemental et François Jacquier, les accès à 2 cavités importantes, la baume de l'Espoir et le gouffre de la Roche, ont pu être préservés toute l'année, à condition de respecter le cheminement défini avec le groupe Tétrás Jura.

- Signalement sur le site Suricate d'une pollution constatée le 16 février dans le gouffre d'Echaila "A". Rencontre avec les services de l'ONCFS, de la DDT et de la Fédération de chasse pour constat sur place le 28 février. Remontée des restes de gibier par 3 courageux spéléos du SCSC, le 6 mars, pour constat et expertise par les services de l'ONCFS.

- Comptages hivernaux des chauves-souris. 9^{ème} hiver de comptage avec 50 cavités prospectées et 1107 chauves-souris recensées. Présentation en diaporama d'un bilan provisoire après 9 hivers de suivi.

- Séance de découverte de la biospéléologie à la caborne de Chambly (Doucier) et la grotte de la Mine (Charcier), lors des 24h naturalistes dans la Combe d'Ain, le 25 mai.

- Nettoyage de concrétions et balisage du secteur dit du Crocodile dans le Réseau Supérieur de la borne aux Cassots, le 30 juin, avec 4 participants.

- Suivi des mesures de CO₂ par Sylvain Collin dans la Borne aux Cassots et la grotte du Dard.



- Suivi du procès de la pollution du ruisseau et du canyon de Pissevieille, le 15 octobre, avec la condamnation du propriétaire de la ferme où se trouvait la fosse à lisier, en raison d'une négligence sur la sécurisation de celle-ci. La FFS a pris le relais du CDS39 pour se porter partie civile.

- Signalement à l'ONCFS et à la DDT des restes d'un lynx constaté au fond de la lésine de Fontenu après une sortie du SCSC, le 13 novembre. Rédaction d'un rapport détaillé par François Jacquier et envoi aux différents services. Le 27 novembre, 2 agents de l'ONCFS sont accompagnés sous terre pour une expertise plus poussée. Enquête en cours.

Commission Fichier : par Christian Vuillemin

Cette année, peu de nouvelles découvertes apportées au fichier. Au total 131 m de nouveaux développements, pour 74,50 m de dénivellation. Notamment :

- Perte sous le Montceaux à Nogna : 7 m pour +3 m de dénivellation. SCSC et 1 individuel.
- Gouffre Narbot à Dournon : 28 m pour -20 m de dénivellation. SCJ.
- Grotte/gouffre de Tré Chavez à Pratz : 37 m pour -8 m de dénivellation. SCSC.
- Gouffre du Pré du Pru à Loisia : 20 m pour 17,50 m de dénivellation. SCSC
- Gouffre de la Conduite à Plasne : 28 m pour -23 m de dénivellation. GRSP.
- Grotte du Roussillon à Syam : 11 m pour -3 m de dénivellation. S-C-L.

La mise à jour du fichier, inventaire/base de données est achevée. Au compteur, c'est 2683 phénomènes karstiques recensés, dont 535 nouvellement classés. Ces dernières cavités sont inventoriées uniquement au format numérique. Elles n'ont fait aucunement l'objet de fiches papier.

Plus en détail, le fichier s'articule maintenant en 5 classements :

Bibliothèque	;	Bureau	;
Cartographie	;	Inventaire	;
Récapitulatifs	tableaux.		

- Bibliothèque : elle comprend 4 rayons : Ouvrages ; principalement des livres et autres fascicules. Presse ; découpes diverses d'articles de presse. Publications périodiques ; publications passées ou toujours d'actualité, genre CDS-Info. Publications diverses ; parutions uniques. Dans ce rayon, ces publications sont classées en 9 sous-dossiers de spécialités.

- Bureau : on y trouvera des supports de travail ; fiche vierge, liens internet, procédures diverses etc.

- Cartographie : composé de quelques cartes géologiques et fichiers WPT pour ceux qui peuvent les ouvrir.

- Inventaire : c'est le plus gros morceau : classement des 2683 cavités par commune. Dans chaque dossier « commune », sont répertoriés les dossiers cavités. Celles-ci sont classées par

numéro Jura (JU) à la suite de ce qui existe dans l'inventaire Colin notoirement connu. Chaque dossier de cavité est composé au moins d'un sous-dossier "Fiche". Pour certaines grottes, par exemple la Borne aux Cassots, nous allons jusqu'à 19 sous-dossiers de spécialités différentes.

- Récapitulatif tableau : ce sont différents inventaires sous tableau Excel, notamment le condensé de l'inventaire CDS et son évolution depuis l'origine.

Bien évidemment, le fichier dans sa globalité n'est pas figé, il évolue suivant ce que nous tous voulons bien y apporter. Le travail de l'équipe fichier se poursuit continuellement avec toujours le souci de vous apporter un service de qualité. Nous travaillons continuellement à le faire vivre, à l'améliorer. Votre satisfaction est notre satisfaction et répondre rapidement à vos demandes est un plaisir. Il se peut que des erreurs, des oublis se soient glissés dans cet inventaire ; nul n'est parfait et tout est perfectible. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos idées pour une amélioration de "votre" fichier.

Côté BaseKarst : 16 contributeurs jurassiens (4 de plus qu'en 2019) sont maintenant opérationnels, dans le but d'apporter leur participation à cette base de travail franc-comtoise. Ceux-ci peuvent d'ailleurs s'appuyer sur le tableau Excel afin d'ajouter ou compléter certaines fiches. Bruno MISCHLER et Pascal LÉGLISE sont administrateurs de BaseKarst Jura. C'est à eux qu'échoit la lourde tâche de corriger à notre demande nos petits dérapages de fiches.

Au 14 janvier 2019 : 2351 cavités recensées pour le Jura.

Au 01 janvier 2020 : 2464, soit 111 phénomènes karstiques de plus.

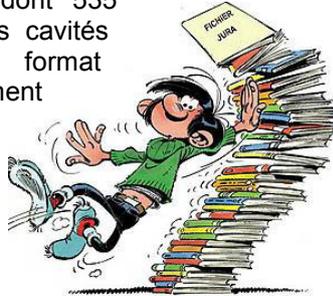
La différence de 219 entre BaseKarst et notre fichier provient essentiellement d'absences de coordonnées. Et pour celles et ceux qui n'ont pas encore leur ticket pour BaseKarst, donc de visu sur cette base de données franc-comtoise,

voici ce que nous avons au compteur Jura :

- 185 kilomètres de développement total
- 19072 mètres de développement maximum pour une cavité.
- 353 mètres de dénivelé maximum pour une cavité.
- 30 cavités de développement supérieur à 1000 mètres.
- 91 cavités de développement supérieur à 500 mètres.
- 307 cavités de développement supérieur à 100 mètres.
- 400 cavités de dénivelé supérieur à 50 mètres.
- 754 cavités de dénivelé supérieur à 20 mètres.

Commission Secours : par Sylvain Collin

Différents événements et interventions ont eu lieu en 2019 :





- Information au profit de collectivités.
- Participation à la recherche de Lucas Renoud aux Cascades du Hérisson sous réquisition judiciaire.
- Intervention pour un chien de chasse.

A noter qu'un auto-secours a eu lieu cet été au fond de la grotte des Foules. L'équipe de spéléos a géré et a ressorti le blessé qui a reçu un bloc sur la jambe suite à la rupture d'un amarrage naturel. Le blessé a bien récupéré fort heureusement. Cela nous rappelle qu'il ne faut pas ronronner... et que les membres du SSF39 peuvent être contactés afin d'intervenir. A cet effet, avez-vous pensé à constituer un kit perso contenant de quoi rester longtemps sous terre ? Avez-vous rechargé votre frontale ? Avez-vous lors de vos sorties les numéros de téléphones des Conseillers techniques ?... Sur ce dernier point, je vous invite tout de suite à vérifier que vous en êtes capable... Un tel événement doit nous inciter à nous former et sur ce point, l'année a été riche car les sauveteurs se sont bien impliqués lors des 6 journées de formation et des 3 exercices secours (régional, de l'Ain et du Jura). Deux sauveteurs sont partis en stage national. Merci à tous ! Nous devons poursuivre l'effort de formation afin de gagner en qualité. A cet effet, le planning 2020 est consultable sur le site du CDS39. Il a aussi été diffusé aux sauveteurs.

Pour terminer le bilan de 2019, les rencontres ont été nombreuses avec les autorités : Préfecture, SDIS39, Gendarmerie. Une année bien remplie !

Commission Publication / Communication :

par François Jacquier et Rémy Limagne

- **CDS-Info** : cinq numéros publiés en 2019 sur les six prévus, le manque de matière dans les temps impartis en est la cause principale.

- **Expo photos** : elle a eu l'occasion d'être exposée lors du Forum des Associations à Lons.

- **Travaux divers** : réédition d'un fascicule sur la grotte de Balerne à l'occasion de la Journée Nationale de la Spéléologie et du Canyon. Toujours à Balerne, réalisation d'un panneau fixé au début de la vire menant à la grotte.

- **Site Internet** : mise à jour régulière du site qui reçoit une moyenne de 8000 visites par mois. La rubrique : "Grottes, gouffres et canyons du Jura" s'est enrichie d'une douzaine de "fiches cavités" téléchargeables au format PDF et directement imprimables en A4.

Commission Enseignement : par Rémy Limagne

Deux stages organisés dans le Gard à Aiguebonne ont ciblé une large participation de



Jurassiens, tant dans les stagiaires que dans les cadres.

Rappel : ces stages peuvent être aidés à la fois par le CDS (à 25%) et par le Comité Régional (à 25% également) sous condition d'en faire la demande et de faire le règlement global au CDS. A noter également une journée de formation technique qui s'est déroulée sur la base de Bellecin au mois de février à l'initiative du Spéléo-Club Lédonien avec une bonne participation de l'ensemble des autres clubs.

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2019

Afin de gagner du temps pendant l'Assemblée Générale, Eric le trésorier, avait préalablement communiqué les résultats financiers de l'année écoulée à l'ensemble des Grands Electeurs du CDS. Après quelques discussions sur quelques points de détails le bilan financier est adopté à l'unanimité.



Un vote est organisé pour validation par l'AG des remboursements de frais kilométriques à hauteur de 30 centimes du kilomètre. Décision adoptée à l'unanimité.

PROJETS POUR L'ANNEE 2020

Commission Canyon : poursuite des activités et implication dans les dossiers en cours. Des rencontres avec les maires des communes concernées par les canyons sont prévues afin de communiquer des contacts de référents à joindre en cas de problèmes avec l'activité.

Projet de sortie collective et découverte pour les membres du CDS à prévoir aux beaux jours et si possible avant la reprise des guidages professionnels

Commission Environnement : reprise des séances de nettoyage de la Borne aux Cassots.

Poursuite des observations et comptages des chauves-souris pendant les mois d'hiver. Reprise des démarches pour acquérir un nouvel Agrément Environnement auprès de la Préfecture. Les mesures de gaz se poursuivront dans différentes cavités.

Commission Fichier : continuer à enrichir la base de données avec les renseignements et documents qui seront communiqués par les clubs. Christian, le responsable fichier souhaiterait voir de nouvelles têtes s'impliquer dans la commission.

Commission Enseignement : une journée de rencontre entre les cadres du département serait



souhaitable. Des journées de formation sur des thèmes particuliers restent envisageables pour répondre à des demandes spécifiques.

Suite au succès de la journée technique à Bellecin en 2019, une séance du même style est prévue début février au même endroit.

Le camp au gouffre Berger se tiendra du 20 juillet au 10 août, on pourra trouver les renseignements nécessaires sur le site de la Fédération : <https://berger2020.ffspeleo.fr/>

Commission Secours : le planning des formations pour l'année sera communiqué très prochainement (*Planning page 10*). Des stages externes de formation sont prévus : Equipier/chef d'équipe et artificier. Des formations et remises à niveau en interne seront axées sur la gestion, les transmissions, l'assistance victime et le recyclage des artificiers.

Un exercice préfectoral (barnum) est prévu le 12 septembre à la grotte des Foules, en cas d'intempéries l'exercice aura lieu à la grotte de la Grusse.

Commission Publication / Communication : appel aux différents rédacteurs pour alimenter dans les temps les six numéros de CDS-Info.

Réalisation de nouvelles fiches cavités avec mise en ligne sur le site du CDS. Les bonnes idées et les volontaires seront les bienvenus. Ce travail peut être fédérateur et donner lieu à quelques sorties interclubs pour des repérages et des photos.

L'ajout de quelques photos de canyon à l'expo CDS prévu en 2019 n'a pas été réalisé, les pratiquants de l'activité sont donc sollicités pour se concerter et proposer quelques clichés.

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Proposé par le trésorier Eric David

Le budget prévisionnel est proposé à l'assemblée puis débattu commission par commission selon les besoins et les projets pour l'année à venir. Le prévisionnel final est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Journée nationale de la Spéléologie : elle se tiendra le dimanche 4 octobre 2020. Contrairement à l'année passée, le lieu et l'organisateur ne sont pas encore définis, quelques sites sont évoqués dont la grotte de Gomèse.

Convention grotte de Malchefroy : pas d'évolution dans la mise en place de la convention avec les propriétaires.

Convention grotte des Forges : les problématiques d'accès sont exposées à l'assemblée. Une rencontre de concertation avec le Conservatoire du Littoral est prévue pour le 23 janvier au Conseil Départemental.

Base Karst / GIPEK : le CDS doit se positionner quant à la suite de sa collaboration avec le GIPEK et l'outil Base Karst. L'option d'une session BaseKarst initialement envisagée n'est guère

viable dans la mesure où le Jura ne dispose pas des compétences informatiques pour faire fonctionner l'outil. En conséquence, afin de bénéficier des intérêts indéniables de cet outil, il est préférable de s'intégrer directement à la session Base Karst du Doubs. Afin d'avoir une certaine maîtrise sur la gestion et l'utilisation des données du département le CDS Jura se doit d'avoir une représentativité au sein du Conseil d'Administration du GIPEK. L'Assemblée Générale de cette association aura lieu le 8 février prochain et 8 Jurassiens ont prévu de s'y rendre.

Fin de séance : 18h30

François Jacquier, secrétaire de séance

Grotte des Forges

Réunion pour l'étude de la convention

Le 23 janvier s'est tenue dans une salle du Conseil Départemental une réunion pour la mise au point du projet de convention entre le Conservatoire du Littoral, propriétaire de la parcelle où s'ouvre la Grotte des Forges, et le CDS 39.

Etaient présents :

- Laure-Anne CERMAN, Chargée de mission sports et nature au Conseil Départemental du Jura.

- Guillaume FEIERSTEIN, Technicien forestier territorial à l'ONF

- Pierre-Alexis NIZAN, Jura Nature Environnement

- Franck HORON, chargé de mission Lacs Alpes du nord et Jura au Conservatoire du littoral

Et pour représenter le CDS 39 :

- Eric DAVID, Conseiller Technique Spéléo-secours

- Jean-Pascal GRENIER, responsable de la commission environnement

- Michel MENIN, président du CDS 39

De 14 h à 17 h 30, les échanges incessants ont permis à chacun d'exposer calmement son point de vue, pour parvenir à un compromis qui restera soumis à l'agrément du Conservatoire d'un côté, et de la FFS de l'autre.

Monsieur HORON a bien compris notre problématique, mais il n'est pas le dernier décideur, et est tenu à respecter des règles appliquées couramment par le Conservatoire du Littoral, et auxquelles il ne peut déroger.

Il faut aussi savoir que toutes les conventions passées avec le Conservatoire sont liées au paiement de droits d'occupation du site concerné, et que Monsieur HORON a dû insister pour qu'exceptionnellement cette convention soit gratuite.

Le souci du Conservatoire ressort bien de ces échanges : préserver le site, éviter la sur fréquentation, se protéger juridiquement en cas d'accident, éviter une utilisation à but financier du site, mais aussi permettre par l'intermédiaire des fédérés l'exploration, et l'étude de la grotte, et par

celle des professionnels et des fédérés l'initiation à la spéléologie en milieu aquatique et à l'observation du milieu souterrain.

Avec cela nous devrions nous entendre. Pour autant, si nous avons pu modifier certains articles, nous avons travaillé sur le modèle du Conservatoire, qui est verrouillé au point de vue juridique dans sa conception, et est forcément en grande partie loin du modèle de convention de la FFS.

Certaines exigences, bien compréhensibles de la part d'un propriétaire, risquent d'avoir quelques difficultés à passer auprès de la FFS, mais il n'y a pas d'autre solution.

Je dois souligner l'importance des interventions de Laure-Anne CERMEN dans ces débats, sans lesquelles je ne pense pas que nous aurions pu aboutir.

Merci aussi à Eric pour ses interventions très pertinentes, et à Jean-Pascal qui a su mettre en avant nos compétences (en réalité les siennes) en études scientifiques du milieu souterrain.

Pour la suite :

- Laure-Anne CERMEN rédige au propre la nouvelle mouture qu'elle adressera aux participants
- Monsieur HORON l'envoie au siège du Conservatoire qui validera, ou peut demander des rectifications. La convention nous sera ensuite retournée pour être transmise à la FFS.

Michel Menin

ACTIVITES DES CLUBS

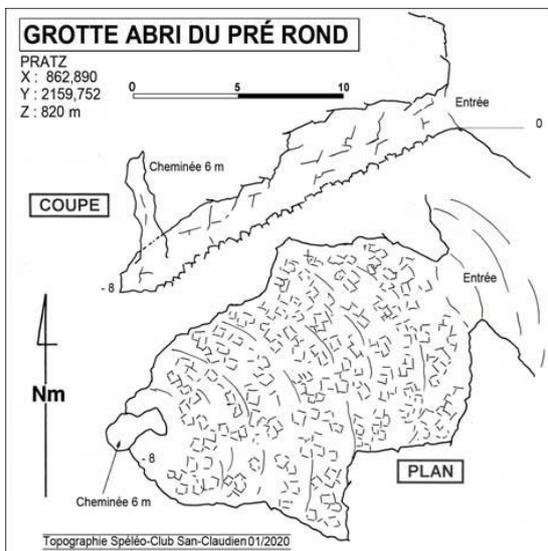
Spéléo-Club San-Claudien

La grotte abri du Pré Rond

Commune : Pratz

x : 862.890 – y : 2159.752 – z : 820 m

Redécouverte de cette cavité que le président du SCSC avait pourtant déjà visitée dans les années 70, à l'époque où il prospectait tout le Jura avec sa mobylette. La mémoire doit subir les mêmes



déformations que le continuum espace / temps car en à peine 50 ans et malgré de nombreuses recherches la grotte s'était complètement volatilisée du secteur où les souvenirs la situait...

Un bon samaritain local, interrogé sur cette disparition mystérieuse, a finalement consenti à guider nos pas vers la caverne fugueuse.

Aucun doute, c'est bien l'ancre recherchée : la pente d'éboulis qui mène à l'entrée, l'à-pic qui la surplombe, l'orientation et les dimensions, tout y est... sauf sa position qui a migré de plus de 500 mètres vers le nord ouest...

Si les cartographes de l'IGN se mettent à faire n'importe quoi, où va-t-on ma pauvre dame ?

Blague à part cette cavité est assez surprenante par sa taille : une salle lenticulaire déclinée de 20 m de long pour 10 de large où l'on ne se sent pas du tout à l'étroit. Un site qui a pu être utilisé comme abri au cours de périodes troubles et reculées de l'histoire. Et une de plus à l'inventaire !

François Jacquier

G.R.S.P.

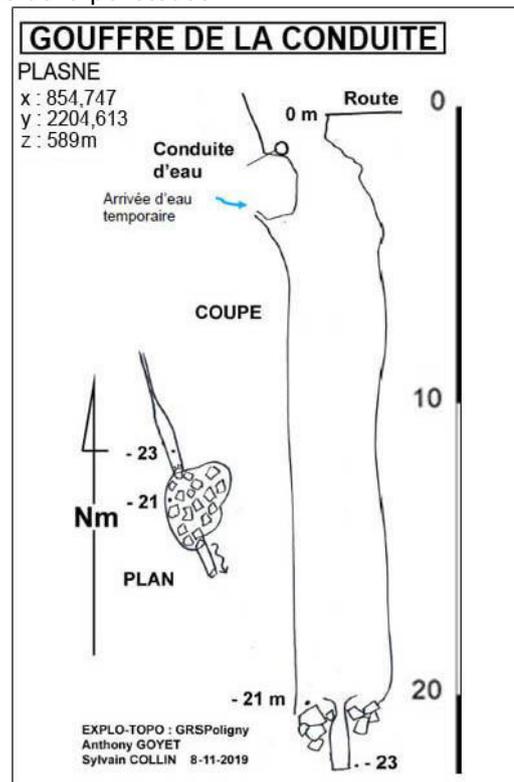
Le gouffre de la Conduite

Commune : Plasne

x : 854.747 – y : 2204.613 – z : 589 m

C'est à la faveur de travaux consistant à poser une nouvelle conduite d'eau entre Plasne et Bougelier qu'un gouffre a été mis à jour, juste en bordure de route. Le maire de Plasne nous contacte alors afin de savoir si nous pouvions descendre dans la cavité apparemment si profonde que l'entrepreneur n'a pas essayé de la reboucher. Chic !

La tête de puits pas très engageante a été nettoyée au mieux avant de fixer une corde sur le bras de la pelleuse.





Bilan : une verticale de 21 mètres pour un diamètre entre 2 et 3 mètres et arrêt sur un amas de blocs. Les deux diaclases latérales ne donnent pas de suite pénétrable.

Anthony GOYET et Sylvain COLLIN – GRSP

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Formation technique à Bellecin - 2020

La journée de formation technique à la base de Bellecin s'est bien déroulée samedi 15 février, avec une dizaine de participants de trois clubs différents. Des anciens, des nouveaux, beaucoup d'apprentissages et même... un soleil printanier !



Stages Aiguebonne

Comme annoncé dès l'AG, le stage "Aiguebonne 2020" de Pâques est complet avec un effectif de plus de 30 personnes. 18 stagiaires (dont 5 fédérés du Jura), et 13 cadres-intendance (dont 7 fédérés du Jura). Prochaine session : du 17 au 24 octobre.

Rémy Limagne

COMMISSION PUBLICATION

Topoguide dématérialisé

Comme vous avez pu lire dans le compte-rendu d'AG, le site du CDS a considérablement enrichi sa rubrique "Grottes, gouffres et canyons du Jura" - https://cgs39.fr/jurasout/speleo_jura.htm

Vous découvrez désormais une série de "fiches cavités" téléchargeables au format PDF et directement imprimables sur papier A4. Pour chacune d'entre elles on trouvera : la situation, les informations pour l'accès, un descriptif sommaire de la cavité avec les différents obstacles rencontrés sur le cheminement ainsi que divers renseignements et des conseils appropriés à chaque site. Un extrait de carte et des photos viennent illustrer le tout.

Ces fiches sont présentées sur le modèle des pages des deux fascicules "Spéléologie dans le Jura" parus en 1999 et 2003. Pour l'instant 12 fiches seulement sont disponibles dans cette rubrique mais son contenu devrait s'étoffer petit à petit au fil du temps. Le choix des nouvelles fiches sera relativement aléatoire, en fonction des sorties de vérification sur le terrain et de l'intérêt à la fois sportif, technique et ludique qu'elles présentent. Les grottes et gouffres publiés dans les deux premiers fascicules papier y reprendront progressivement leur place mais d'autres cavités jurassiennes méritent de venir les rejoindre. Il est donc fait appel à vous pour proposer d'autres sites nouveaux ou mal connus qui seraient dignes de devenir des "classiques".

Ce type de topoguide dématérialisé voit progressivement le jour sur quelques sites spéléos dans d'autres départements. Leur but consiste à proposer des sites de pratique à des spéléos extérieurs, de passage ou séjournant sur la région, mais ces fiches s'adressent également aux Jurassiens qui n'ont pas obligatoirement une connaissance optimale du terrain de jeux que leur offre le département.

La mise en forme de ces fiches peut être l'occasion de revisiter un certain nombre de cavités afin de vérifier les renseignements qui y seront portés : coordonnées, détails pour l'accès,



dangers potentiels, vérification des équipements, conseils de prudence et précautions diverses. Ces repérages peuvent aussi fournir autant d'occasions de sorties interclubs et créer un certain dynamisme ce qui fut d'ailleurs le cas à l'occasion de quelques fiches déjà publiées. Sans oublier la nécessité de réaliser quelques clichés attractifs mettant en valeur les cavités décrites.

Vous remarquerez que ces fiches ne comportent aucun renseignement en ce qui concerne l'équipement. Cette lacune est volontaire, elle évite des retours désobligeants de la part d'éventuels visiteurs qui auraient des difficultés à trouver les spits, à critiquer leur emplacement ou à discuter sur les longueurs de cordes. Dans l'état on indique seulement le nombre et les hauteurs de puits en supposant que ceux qui s'y aventureront sauront lire une topo et auront toute l'autonomie pour atteindre le fond... celui qui râle à le droit de replanter des spits !

Par contre le rôle des rédacteurs (et de ceux qui les accompagnent) est de s'assurer que les équipements en place sont fiables, suffisants et sécuritaires.

Vous l'aurez compris, ce travail n'est pas réservé à quelques personnes isolées, c'est l'affaire de tous ceux qui voudront prendre le train en marche et faire des propositions de cavités intéressantes. La Commission Publication veut bien se charger du travail de mise en forme si tous les éléments sont disponibles.

François Jacquier

COMMISSION FICHER

Réunion du CA & AG du GIPEK

Samedi 08 février à Ornans (25)

Étaient présents : Christian Vuillemin, Jean-Pascal Grenier, Michel Menin, Anne Gavand, Bruno Mischler, Frédéric Gavand et Simon Moureau (S C Louhanais).

Étaient excusés : Rémy Limagne, Pascal Léglise et avaient donné procuration, à, Bruno Mischler et Christian Vuillemin.

14h début de la réunion du CA où, à part Jean-Pascal Grenier qui est déjà membre, nous sommes invités.

Je transmets donc au CA la décision du CDS Jura de s'investir au sein du GIPEK en prenant part au CA et propose comme membres : Christian Vuillemin, Michel Menin et moi-même.



Proposition retenue par les membres du CA et sera proposée à l'AG.

16h début de l'AG. Après le bilan moral et le bilan financier vient le moment des mouvements au CA. Sont donc proposés : Christian Vuillemin, Michel Menin, Bruno Mischler en remplacement de Pascal Léglise, Dominique Watala et Jean-Luc Kammerer sont logiquement élus : Michel Menin - Vice-Président - Président CDS 39, Bruno Mischler - Administrateur 39 et Christian Vuillemin – référent fichier CDS 39. Sachant que Jean-Pascal Grenier était déjà membre du CA et référent en biospéléologie.

L'AG se termine à 19h30 suivi d'un repas préparé par Benoît Decreuse.

Bruno Mischler

Une pipistrelle m'a dit

En aparté de l'exposé « fichier », une réflexion m'est venue au cours de ces années de travail sur la base de données CDS 39. Ne thésaurisons pas nos découvertes, nos travaux, nos théories. Que nous ne souhaitons pas confier notre travail au fichier, c'est notre libre choix et il doit être respecté. Mais au minimum, partageons avec ceux qui ont la même passion que nous, ceux avec qui nous avons quelques atomes crochus. C'est le seul moyen pour que notre travail si chèrement acquis ne soit pas perdu à tout jamais. Nous voyons encore trop souvent dans des successions spéléos, partir à la déchèterie ou en fumée le travail de toute une vie de spéléo ; quel gâchis ! Cela peut se comprendre. Au-delà du souvenir seul reste le travail d'un spéléo passionné qui ne peut être compris que par des spéléos.

*Christian Vuillemin
Commission Fichier*





Planning formations 2020 - SSF Jura



ACTIONS	DATES	LIEUX	CONTACTS
Assistance victime Remise à niveau des lots ASV	31 janvier	Courlans	Jean Marie Blondeau jean-marie.blondeau2@wanadoo.fr
Assistance victime	22 février 2020	A définir	Jean Marie Blondeau jean-marie.blondeau2@wanadoo.fr
Gestion	20 mars 2020	Valzin sur Valouse	Eric David david.eric@wanadoo.fr
Formation technique	6 juin 2020	Malrocher- Gouffre des griffes	Wim Cuyvers wimcuyvers@wanadoo.fr
Reconnaissance et recherche de personne en mine	4 juillet 2020	Mine de fer d'Ougney	Sylvain Collin sylvain.collin@ac-besancon.fr
Exercice préfectoral	12 septembre	Les Foules	Sylvain Collin sylvain.collin@ac-besancon.fr
Désobstruction- ventilation	Octobre Novembre	A définir	Guillaume Ballet gg.ballet@wanadoo.fr